

SYNDICAT MIXTE DU TREGOR

Place Onésime Krébel

CS 60999

29679 MORLAIX

MARCHE 2016.05 de PRESTATIONS de SERVICES

Consultation adaptée

en application des articles 28 et 40 du code des marchés publics

Année 2016

LOT n°4

Organisation d'évènement :

« Une journée au fil du Douron »

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (C.C.T.P.)

*Publication le **lundi 26 octobre 2015***

*Date limite de remise des offres :
Vendredi 20 novembre 2015 à 12 h*

SOMMAIRE

Contexte	3
Article 1 - Forme du marché.....	3
Article 2 - Contenu de la prestation.....	3
2.1 - Descriptif de la prestation.....	4
2.2 Le site central	4
2.3 Le parcours	6
2.4 La communication	7
Article 3 - Durée de la prestation.....	8
Article 4 – Formulation de la proposition	8
Article 5 – Sous-traitance	9

Contexte

Le syndicat mixte du Trégor est une collectivité publique territoriale en charge de la préservation et de la reconquête de la qualité de l'eau (rivières, nappes et littoral) sur le Trégor finistérien.

A ce titre, le SMT porte le plan de lutte contre la prolifération des algues vertes (PAV) en baie de Locquirec. Le programme d'actions, à dominante agricole, rencontre un niveau d'adhésion important auprès des acteurs concernés (agriculteurs, communes, gestionnaires des milieux naturels, ...) que nous souhaitons faire connaître en réitérant l'organisation d'une journée événementielle intitulée "une journée au fil du Douron" en juin 2016.

La consultation porte sur l'organisation de cette journée, promouvant les actions du SMT menées dans le cadre du PAV.

Le prestataire pourra proposer en variante, les ajouts qu'il juge nécessaires au présent CCTP.

Article 1 - Forme du marché

Afin de disposer d'une plus grande souplesse de gestion, le SMT opte pour un marché à bons de commande. Chaque bon de commande comportera le détail de la prestation demandée. Aucun bon de commande ne pourra être émis après la date de fin d'exécution du marché prévu marché ou lorsque le maximum des bons de commande sera atteint.

Article 2 - Contenu de la prestation

La prestation concerne l'organisation d'une journée événementielle prévue en juin 2016 destinée au grand public. Le descriptif de la manifestation est présent dans le paragraphe suivant. Il s'agit là d'une présentation de la journée telle qu'elle est projetée aujourd'hui. Des modifications pouvant éventuellement être apportées dans la période d'organisation, il est demandé au prestataire d'élaborer sa proposition sur cette base, étant entendu que le contenu de la prestation définitive peut faire l'objet d'ajustements.

2.1 - Descriptif de la prestation

« La journée au fil du Douron » devrait se dérouler en juin 2016 sur une commune littorale longeant la rivière du Douron.

Journée au fil du Douron

Lieu pressenti : Locquirec

Date envisagée : Juin

Site d'animations avec possibilité de randonner

Visite d'une exploitation engagée dans le PAV

Présentation des actions du SMT lors de haltes éducatives

Planning prévisionnel

Il est demandé au prestataire de fournir dans son offre un planning prévisionnel permettant de mener à bien l'organisation de la journée événementielle. La date de cette manifestation est pour l'instant arrêtée au mois de juin 2016, au plus tôt.

Au vu de l'état actuel de la réflexion sur cette manifestation, l'organisation de la journée peut se décomposer en 3 axes :

1. Le site central
2. Le parcours avec haltes
3. La communication

2.2 Le site central

Ce site central de la manifestation comportera des animations et pourra être le point de départ et d'arrivée de la randonnée.

Ci-dessous la liste des prestations que recouvre ce marché :

1) *Domaine d'activité des exposants*

L'offre du prestataire comportera des suggestions d'animations permettant de rendre le site central attrayant. Ces propositions devront être en adéquation avec le thème de la journée et en nombre suffisant et bien calibré. Les animations sont destinées au grand public, elles pourront porter sur des ateliers sur l'éducation à l'environnement, des expositions, des projections ou encore sur la présence d'un marché de produits locaux. Toute autre proposition pertinente du prestataire est attendue dans son offre.

2) *Installation et remise en état du site central*

Le prestataire aura en charge la gestion et l'organisation du montage et du démontage des chapiteaux et autres stands du site central. Il se chargera d'en fournir en quantité nécessaire et suffisante. Après la manifestation, le prestataire devra assurer de la bonne remise en état du site central.

3) *Animation jeune public*

Un panel d'animations destiné aux familles et jeunes publics sera listé dans l'offre du prestataire. Ces animations sont envisageables le long parcours de la randonnée, aux différentes haltes ou encore sur le site central.

4) *Accueil des exposants*

Un plan d'installation des exposants sera établi par le prestataire. Ce plan tiendra compte des besoins de chacun, notamment pour les raccordements électriques et l'accès à l'eau. Ce plan sera fourni au SMT afin que l'équipe puisse assurer un bon accueil et une installation aisée des exposants.

5) *Petite restauration*

Cette manifestation se déroulera sur une journée complète ; aussi, le prestataire devra assurer la présence d'une buvette et de stands de petite restauration (crêpes, glaces, sandwiches, ...). Le prestataire devra également s'assurer de la mise à disposition de tables, bancs, couverts, ... en quantité suffisante. Une alternative en cas de météo défavorable sera définie dans l'offre.

6) *Animation du site*

Il est demandé de proposer des animations diverses sur le site afin de rendre cette journée conviviale (musique, jeux, concours, baptême, ...).

7) *Gestion des départs/arrivées de la randonnée*

Le stand des départs/arrivées des marcheurs sera tenu par des agents du SMT. Le rôle du prestataire repose sur l'établissement d'une organisation pour la gestion des départs des marcheurs mais aussi des retours.

Informations complémentaires :

- *A noter que le site actuellement pressenti comprend un grand espace enherbé, est situé à proximité d'une plage et de l'estuaire du Douron. Il comporte des accès aux chemins de randonnée.*
- *Certains agents du SMT pourront venir aider au montage et démontage des chapiteaux et autres structures.*
- *Lors de sa première édition, cette manifestation a accueilli 700 personnes sur son site central dont une moitié a randonné.*

2.3 Le parcours

Le site central sera le point de départ d'une randonnée au cours de laquelle plusieurs haltes présenteront certaines actions menées par le SMT.

L'animation principale se déroulera dans une ferme engagée dans la démarche du PAV et consistera à présenter les actions mises en œuvre chez cet exploitant. Cette animation ne sera pas assurée par le prestataire.

Les agents du SMT assureront l'animation des 3 haltes relatives à leurs actions qui seront présentes le long du parcours.

Le prestataire aura la responsabilité de :

- Obtenir les autorisations de passages nécessaires
- Permettre l'accessibilité du parcours : les coûts des travaux nécessaires seront inclus dans l'offre
- Sécuriser le parcours : les coûts des travaux nécessaires seront inclus dans l'offre
- Baliser le parcours 24h avant la manifestation
- Retirer le balisage au plus tard 48 h après la manifestation

Informations complémentaires :

A noter que sur le parcours actuellement pressenti, la grande majorité du chemin correspond à un GR.

Lors de la 1^{ère} édition, les haltes portaient informations sur :

Les couverts végétaux avec le RGI sous maïs

Les zones humides avec une présentation des travaux menés par le SMT

Le bocage avec une présentation du programme Breizh Bocage

Le boviduc, un ouvrage réalisé dans le cadre du PAV

2.4 La communication

Les attentes du SMT portent également sur la prestation de communication à réaliser autour de cette journée.

Au vu du projet envisagé, il est demandé au prestataire d'assurer :

- La production des supports aux animations sur les haltes du parcours (de la conception graphique à l'impression). Les frais inhérents à cette production seront inclus dans la proposition du prestataire. Les contenus seront fournis par le SMT.

Ces supports correspondent :

- aux panneaux, banderoles, flyers, et toute autre proposition de supports
- aux panneaux de fléchage menant au site d'animations
- aux affiches d'annonce de la manifestation apposées en amont du jour J
- au balisage du parcours
- guide du parcours : document support pour les marcheurs présentant le plan et les principales étapes du parcours avec informations sur les haltes proposées
- La communication amont de la journée. Dans sa proposition, le prestataire devra présenter son plan de communication avec les relais presses envisagés, les médias utilisés, les affichages, ...
- La communication aval de la journée. Dans sa proposition, le prestataire devra présenter son plan de communication sur sa méthode pour donner de la visibilité à cette journée.

Il est également demandé :

- un accompagnement rédactionnel des supports de communication,
- d'élaborer des communiqués de presse en collaboration avec l'équipe du SMT
- d'assurer les relances nécessaires auprès des médias

Informations complémentaires :

Un guide a été élaboré lors de la 1^{ère} édition, il est présent en annexe pour exemple.

Il a été présenté dans cet article 2 le descriptif d'une journée événementielle telle qu'envisagée actuellement. Le SMT demande cependant à ce que le prestataire puisse s'adapter à toute modification du programme de la prestation (site déplacé, date retardée, ...).

Force de proposition du prestataire

Le SMT demande au prestataire qu'il puisse gérer l'organisation de notre seconde « journée au fil du Douron », en collaboration avec nos services. L'intervention du prestataire se fera sur plusieurs niveaux : de la conception à la réalisation de l'événementiel. Au-delà de l'aspect opérationnel, nous attendons des conseils et propositions sur le type de prestation à mettre en place en fonction de notre problématique afin de faire de cette journée un rendez-vous convivial, instructif et pédagogique.

Article 3 - Durée de la prestation

Le candidat s'engage sur une durée de prestation permettant le bon déroulement de la manifestation pour juin 2016. La prestation se terminera au plus tard le 30 novembre 2016.

Article 4 – Formulation de la proposition

Le candidat indiquera dans le Bordereau de Prix Unitaire qu'il établira, pour chacun des axes de travail présentés en 2.1 :

- les prix par durée d'intervention, à l'échelle de l'heure, de la demi-journée ou de la journée. Dans le prix, seront indiqués le prix unitaire hors taxes, la TVA, le prix unitaire TTC
- les prix relatifs aux frais de conception et d'impression
- les prix seront forfaitaires et ne seront pas révisables
- les tarifs prendront en compte les repas et les déplacements

Article 5 – Sous-traitance

Le candidat indiquera s'il réalise lui-même la prestation événementielle ou fait appel pour tout ou partie des prestations du présent lot à des sous-traitants. Lorsqu'une ou des sous-traitances sont envisagées, le candidat citera tous les sous-traitants et indiquera les garanties et procédures de qualité qu'ils offrent.